

# **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE**

## **DU 15 MARS 2018**

L'an deux mil dix-huit, le quinze mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., ACHARD, HENRY, GUILLOT, FOURNIER, NABETH, CAILLOCE, JUST, RENFER, MOREL, MERMET-GUYENNET.

Absents : Mme CODINA DE UNDABEYIA, pouvoir à Mme GUILLOT  
M. GAUCHERAND, pouvoir à M. HENRY  
Mme RIVIERE CLODIC, pouvoir à M. GRISON  
M. Mme, BABIC, BRANDON, DREVON

Secrétaire de séance : Mme ACHARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

### **COMMISSION DE LA VOIRIE**

#### **Information(s)**

##### **Mise en place des compteurs communicants Gazpar (Gaz de ville)**

Mme GUILLOT rappelle qu'une convention a été signée en 2013 avec GRDF (Engie aujourd'hui) afin d'autoriser l'entreprise à poser des équipements de télé-relève. C'est finalement cette année qu'ils seront mis en place sur trois sites tests (Chemin des Dorriers / Stade de foot / Proximité immédiate de la mairie).

Similaire au compteur Linky, ce compteur intelligent permettra d'améliorer le suivi de sa consommation électrique en plus de permettre la relève à distance.

Mme GUILLOT indique que pour suivre le dossier, un référent doit être nommé. Un appel est donc fait auprès des Conseillers, à défaut de volontaires elle précise qu'elle prendra cette fonction.

##### **Aménagement des chemins du Vicard et des Sables**

Une seconde réunion fixant les orientations du projet et le bilan financier de l'opération a eu lieu plus tôt ce mois. Mme GUILLOT présente le projet aux conseillers à l'aide des plans. Une grande place est apportée à la gestion des différents usagers (piétons, voitures) et la mise en sécurité de ces derniers. Par ailleurs, la gestion des eaux pluviales est également une priorité dans le projet : profil de la route en caniveau, mise en place de réseaux d'eaux pluviales.

L'objectif est de commencer les travaux (partie communale) au mois de juin et de finir en août pour limiter la gêne. La CCDSV intervient en amont sur les réseaux d'assainissement au mois de mai.

Des dossiers de subventions seront envoyés la semaine n°12.

## Présentation de la semaine pour l'alternative aux pesticides (SPAP).

Le Conseil est informé que M. REVOLLAT (MFR St-Consorce) présentera la démarche zéro-pesticide lors d'une intervention qui se tiendra le 24 mars de 10h à 12h, il sera également disponible pour répondre aux questions suscitées par celle-ci. Marc FINAS sera présent pour exposer du matériel entrant dans le cadre de cette démarche. Le tout sera suivi d'un verre de l'amitié.

## **COMMISSION DE L'URBANISME**

### **Information(s)**

#### **Prise de rdv concernant la présentation d'échange du PLUI avec le Vice-Président de la CCDSV.**

M. HENRY rappelle son invitation précédente à voter contre la prise de compétence PLU par la communauté de communes (incertitudes sur la façon de travailler ensemble, les modalités de direction et de gestion). M. Jean-Claude AUBERT, VP chargé de l'aménagement du territoire à la CCDSV va faire le tour des communes pour recenser les inquiétudes de chacun. Il souhaite rencontrer l'ensemble des conseils municipaux pour échanger sur la démarche d'élaboration du PLUI et lever les doutes encore existants.

## **COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES**

### **Information(s)**

#### **Action de sensibilisation à la sécurité routière à l'école.**

M. GRISON indique que l'école a sollicité les services de prévention routière pour intervenir auprès de plusieurs classes pendant une journée.

#### **Proposition de voyage avec le CCAS de Civrieux à Verdun.**

Le CCAS de Civrieux organise prochainement un voyage à Verdun pour 3 jours et deux nuits. Ils ont décidé d'ouvrir des places dans le cas où des personnes d'autres collectivités souhaitent se joindre à eux.<sup>1</sup>

### **Délibération(s)**

#### **Approbation du compte de compte de gestion (CG)**

M. GRISON présente l'équilibre global du compte administratif, le résultat des principaux comptes et leurs écarts avec la prévision du budget primitif 2018. Il revient également sur la répartition des charges de la commune et prend le temps d'expliquer le fonctionnement du tableau de fin d'exercices.

Mme NABETH souhaite connaître le nombre d'agents communaux.

---

<sup>1</sup> Contact Mairie de Civrieux : 04 78 98 01 61

M. le Maire précise que la commune compte 22 agents. Il met en garde toutefois sur la comparaison, car faute d'une analyse fine des services offerts à la population, il est impossible de tirer des conclusions pertinentes.

M. le Maire indique que le compte de gestion se trouve être identique au compte administratif.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par le receveur.

### Approbation du compte administratif (CA)

Après avoir exposé le CA au Conseil avec l'aide de la note de présentation, M. le Maire se retire de la salle du Conseil. M. FOURNIER est élu président. Il met aux voix le CA.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.

M. le Maire est invité à revenir en salle du Conseil pour présider le reste de la séance.

### Approbation et affectation du résultat

M. le Maire reprend les éléments déjà présentés lors de la présentation du CG et du CA et invite les Conseillers à exprimer leurs interrogations si certaines subsistent.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le résultat et son affectation.

### Approbation du budget primitif (BP)

S'appuyant sur la note de présentation du BP 2018, M. le Maire présente les prévisions pour les grands chapitres de la section fonctionnement, aussi bien en recettes qu'en dépenses. Il rappelle :

→ la nécessité des dépenses de fonctionnement et des frais de personnel pour que la population puisse réellement bénéficier du service public.

→ le travail effectué par les élus et les services pour maîtriser la dépense publique.

→ que la dotation forfaitaire de l'État a été divisée par deux depuis 2008 (308 000€ en 2008 contre 154 000€ en 2018)

La section d'investissement est présentée en deux temps :

1. le détail des recettes (Taxe d'aménagement, Fonds de compensation de la TVA, ...).  
M. le Maire souligne que la commune a pu obtenir 50% de subvention sur le projet de la salle des fêtes, soit un peu plus de 250 000€ HT. Dont 100 000€ de la part de la Région quelques jours avant le vote du budget.
2. Pour les dépenses, le tableau récapitulatif des demandes budgétaires des commissions est présenté. En 2018, ce sont deux projets phares qui sont prévus : la création d'une salle des fêtes (via l'extension de l'ancien local pompiers) et le réaménagement des chemins du Vicard et des Sables.

La dette de la commune est présentée en prenant en compte les achats portés par l'EPF. M. le Maire indique qu'actuellement la Commune est « moyennement endettée »<sup>2</sup>. M. HENRY se joint à lui pour préciser que la revente prochaine de plusieurs de ces mêmes terrains va améliorer nettement la capacité de désendettement et la rapprocher du seuil « d'endettement faible ».

---

<sup>2</sup> Appellation provenant de l'indicateur « Capacité de désendettement »

M. le Maire indique que le BP 2018 se base sur une absence d'augmentation de taux des taxes.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif 2018

### Vote des taux d'impositions communaux.

Faisant directement suite à l'approbation du BP sur la base de taux d'impositions inchangés, M. le Maire propose de maintenir les taux d'impositions actuels.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien des taux de 2017.

## **COMMISSION DES BATIMENTS**

### **Information(s)**

#### **Maintenance des équipements**

M. FOURNIER évoque les travaux récents :

- Mise en place du rétroprojecteur à la salle des mariages
- Travail sur le système de surveillance de la mairie

Par ailleurs, l'appel d'offre pour le choix de l'architecte de la future salle des fêtes sera lancé dans le courant du mois d'avril.

## **COMMISSION DE LA COMMUNICATION**

### **Information(s)**

#### **Parcours du cœur 2018**

Mme ACHARD informe que la préfecture devient de plus en plus exigeante vis-à-vis du montage du dossier. Ainsi il est demandé de spécifier systématiquement le nombre de médecins, secouristes et pompiers disponibles sur le parcours. Dans sa demande, Mme Achard a rappelé que le Conseil comptait en son sein : un médecin, un pompier, une infirmière et une pharmacienne.

**Dimanche 22 avril** : le départ se fera de Trévoux à 9h30. L'arrivée sera à Massieux en bords de Saône.

#### **Cérémonies d'accueil des nouveaux habitants**

Mme ACHARD annonce que la commune souhaite accueillir ses nouveaux habitants. Les élus et associations seront présents pour mieux faire connaître la commune.

Ils sont plus de 90 à ce jour. La commune attend le retour de ces derniers pour déterminer si la cérémonie se fera en salle des mariages ou dans la salle polyvalente. En tout état de cause, elle se tiendra le **23 avril à 19h**.

#### **Lettre aux Masserots**

La prochaine lettre sera grandement consacrée aux finances. M. GRISON et le service finances doivent fournir les éléments nécessaires.

## **DIVERS**

### **Information(s)**

#### **Création d'un demi-poste administratif**

M. le Maire indique qu'il souhaite créer un demi-poste pour permettre de mieux traiter les dossiers importants de la mairie. L'objectif est de dégager du temps pour que le duo Maire et DGS puisse approfondir ensemble les dossiers, chose rendue aujourd'hui difficile à cause de leur charge de travail respective.

Le demi-poste serait occupé par des tâches administratives variées (cimetières, assurances, organisation des cérémonies, ...)

**Après en avoir délibéré**, le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un demi-poste administratif.

#### **Emplois saisonniers**

Comme chaque année, la commune recrute un ou plusieurs saisonniers l'été pour remplacer les membres des services techniques qui partent en congé. Afin de permettre ce(s) recrutement(s) futur(s), il est proposé au Conseil de prendre une délibération en ce sens.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil approuve à l'unanimité le recrutement d'emplois saisonniers.